



TOUS VIGILANTS

Ensemble face à la canicule

En cas de fortes chaleurs, adoptez les bons réflexes :

buvez de l'eau régulièrement, mouillez votre corps et ventilez-vous, donnez et prenez des nouvelles de vos proches, ne buvez pas d'alcool, fermez vos volets le jour, mangez suffisamment et évitez les efforts physiques. En cas d'urgence, composez le 15. Les personnes âgées peuvent profiter de l'air frais de la salle n°2 de l'hôtel de ville qui est climatisée. Il est aussi possible de s'inscrire sur le registre canicule pour être quotidiennement contacté et / ou visité par des agents municipaux.

Renseignements et inscriptions : 01 34 45 97 03 / 04.



Attention aux moustiques tigres



L'Agence régionale de santé (ARS) vous alerte sur le développement du moustique tigre en Île-de-France. Ce moustique, qui se reproduit tout particulièrement dans les points d'eau stagnante, fait l'objet d'une surveillance particulière en raison de sa capacité à transmettre des pathologies comme le chikungunya, la dengue ou le zika.

Plus d'infos : iledefrance.ars.sante.fr/moustique-tigre-en-ile-de-france

Gestes de prévention :

- éliminez les eaux stagnantes,
- assurez-vous du bon écoulement des eaux pluviales,
- mettez les objets en extérieur à l'abri de la pluie,
- supprimez ou ensablez les soucoupes des pots de fleurs et jardinières,
- entretenez vos espaces verts.

Agissons contre les rats

Face à la prolifération des rats, la commune n'intervient que sur le domaine public ; elle ne peut pas procéder à la dératisation des propriétés privées. C'est pourquoi l'action municipale doit s'accompagner de l'action des habitants :

- fermez bien vos poubelles,
- élaguez régulièrement la végétation,
- vérifiez vos caves et locaux à poubelles,
- n'entreposez pas d'éléments permettant aux rongeurs de nicher,
- ne jetez pas de déchets alimentaires dans votre jardin,
- vérifiez qu'il n'y a pas de trou dans vos canalisations d'eaux usées.

Pour rappel, il est interdit de déposer des graines ou de la nourriture en tous lieux. Des sachets de raticide sont disponibles à l'accueil de la mairie. Si le problème persiste, faites appel à une société spécialisée. En cas de fortes chaleurs, de pluies ou de travaux, les rats refont surface : leur nombre n'est pas plus important mais ils sont plus visibles. La commune fait régulièrement intervenir une société spécialisée, dans les bâtiments et espaces publics. Des opérations ponctuelles sont également effectuées.



Opération tranquillité vacances



Faites surveiller votre habitation par la Police municipale, durant vos congés, grâce à l'Opération tranquillité vacances de la Ville. Pendant votre absence, des patrouilles de surveillance seront effectuées, plusieurs fois par jour, afin de dissuader tout individu de tenter de cambrioler votre domicile.

Pour en bénéficier, téléchargez le formulaire sur notre site et renvoyez-le par mail à pm@ml.arnouville95.org. Ce document est également disponible aux accueils de l'hôtel de ville et du poste de Police municipale.

PARKINGS ET STATIONNEMENT

- La borne de recharge électrique située sur le parking à proximité du cimetière fonctionne.
- Avec l'application « Flowbird », vous pouvez désormais payer vos stationnements sur les parkings de la ville.
- Ceux de l'école Charles Perrault et du cimetière sont depuis peu équipés de plots rétractables. Ils sont en accès libre tous les jours de 6h30 à 20h puis interdits au stationnement et à la circulation de 20h à 6h30 (aucune sortie de véhicule n'est possible sur ce créneau horaire).
- Certains propriétaires stationnent un véhicule la journée, devant chez eux, afin de se réserver la place pour le soir. Cette pratique n'est pas acceptable. Soyez citoyens en vous stationnant à l'intérieur de votre garage ou allée.

COLLECTE DES DÉCHETS VERTS

La collecte des déchets verts a lieu toutes les 2 semaines au mois de juillet et août. Sont autorisés : les feuilles, plantes, branchages (avec diamètre de moins de 5cm) et déchets issus de la tonte. S'il n'y a plus de place dans votre poubelle et que les branchages sont inférieurs à 5cm de diamètre, vous pouvez les présenter en fagots (1,50m x 50cm) ficelés avec des liens naturels (ficelle, raphia...). Attention à ne pas surcharger votre bac pour qu'il puisse être ramassé. Vos déchets verts sont à placer sur le trottoir, sans gêner le passage des piétons, la veille au soir de la collecte. Le non-respect de ces règles est fortement sanctionné par une amende allant de 450 € à 1500 €.

- ❗ Pour consulter le planning des collectes, rendez-vous sur le site du Sigidurs.

FOURNITURES SCOLAIRES : LES GESTES À ADOPTER

Pour vos futurs achats :

- préférez les articles en vrac, sans emballage,
- certains composants sont nocifs, privilégiez les colles en bâton à base d'amidon, les feutres, stylos et pâte à modeler non parfumés, les crayons en bois naturel non vernis, les peintures aquarelles, les correcteurs en ruban plutôt que liquides, les cahiers et feuilles avec Écolabel européen ou Ange bleu.

Placez dans le bac jaune : les bâtonnets de colle vides, cahiers et blocs-notes avec couverture rigide ou plastique (inutile d'enlever la spirale métallique et les agrafes). Ne déchirez pas et ne froissez pas vos papiers.

Dans le bac gris : les chemises en carton et intercalaires en plastique.

L'application « Guide du tri » de Citéo vous donne les consignes de tri par ville.



ÉVÉNEMENTS

VOTRE PROGRAMME ESTIVAL

Accueils de loisirs



Les enfants âgés de 3 à 11 ans ont accès aux accueils de loisirs tout au long de l'été. Au programme : activités manuelles, ateliers culinaires, activités sportives, sorties...

- ❗ Sur inscription : 77 avenue Charles Vaillant - 01 34 53 41 17
jeunesse@arnouville95.org

Île aux loisirs



L'événement incontournable de l'été, tant attendu des familles, a fait son grand retour. L'Île aux loisirs a ouvert ses portes le lundi 22 juillet, à l'arrière de l'Espace Charles Aznavour, pour le bonheur des petits et des grands. Les animateurs vous proposent, du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30, des activités sur une plateforme aquatique mais aussi des jeux d'eau et gonflables. Une surprise vous attend chaque mercredi ainsi qu'une initiation à l'escalade avec un mur de 6,5m de hauteur les 25 et 26 juillet. Des ventes de glaces et de boissons fraîches sont également assurées. Vous avez jusqu'au vendredi 9 août inclus pour en profiter !

- ❗ Réservé aux Arnouillois âgés de 10 ans et moins (nés en 2014, 2015, 2016...) accompagnés d'un adulte, sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.
Tarif : 1 € par adulte et par enfant dès 1 an : prévoyez de la monnaie.
Entrée et parking côté cimetière. 01 30 11 17 22/23.

Animations sportives

En juillet, l'équipe de médiation propose aux Arnouillois âgés de 11 à 17 ans de profiter d'activités sportives : sorties VTT, escalade, piscine, jeux de raquettes, sports collectifs... du lundi au vendredi, de 10h à 12h et de 14h à 17h. Participation libre avec inscription le 1^{er} jour de participation.

- ❗ Programme complet sur notre site.
Contacts : 77 avenue Charles Vaillant - 01 34 53 41 18 - 06 64 05 06 47
mediateurs@arnouville95.org



Séjour 2023 à la base de loisirs de Buthiers (forêt de Fontainebleau).

Stage de basket-ball

Après les animations sportives proposées aux adolescents tout au long du mois de juillet, place au stage de basket-ball ! Du lundi 5 au mercredi 14 août, les 11-17 ans ont accès à deux semaines d'initiation ou de perfectionnement au basket-ball, sur entrée libre.

i Du lundi au vendredi de 9h30 à 16h30, au complexe Léo Lagrange, avec les éducateurs sportifs. Entrée libre sur inscription à La Nef, rue des Quinconces : 06 43 25 84 83 - sport@ml.arnouville95.org

Animations à l'Espace jeunesse

Tout au long de l'été, les 11-16 ans ont rendez-vous à l'Espace jeunesse. Au programme : structures gonflables, jeux sportifs, ateliers culinaires, tournoi de jeux vidéo, soirées barbecue et sorties à l'Île aux loisirs de Cergy Pontoise avec accrobranche, aquaparc et baignade.

i Du lundi au vendredi de 13h30 à 19h. Programme complet sur notre site. Tarifs : 2,50 € par semaine + coût supplémentaire pour certaines sorties. 77 avenue Charles Vaillant - 01 34 53 41 17 jeunesse@arnouville95.org



De la graine à notre assiette



L'événement « De la graine à notre assiette » de la Communauté d'agglomération est de retour jusqu'au samedi 10 août sur tout le territoire. Développez vos 5 sens, fabriquez des objets, apprenez à planter des graines, à faire des cocktails de plantes... sur différentes dates.

i Attention, certaines animations nécessitent une inscription au préalable. Programme complet sur roissypaysdefrance.fr

Exposition

Découvrez l'exposition à la croisée de l'archéologie et de l'art contemporain « ARTchéologie, des vestiges et des œuvres » au musée ARCHÉA. Laissez-vous surprendre en découvrant ce parcours inédit, entre passé et présent.

i Plus d'informations sur archea.roissypaysdefrance.fr

Médiathèque

Envie de vous évader durant l'été ? Rendez-vous à la médiathèque pour découvrir, sur place ou à domicile, des ouvrages qui vous feront voyager :

- mardi : 13h30 - 18h,
- mercredi : 10h - 12h30 / 13h30 - 18h,
- vendredi : 13h30 - 18h,
- samedi : 10h - 12h30 / 13h30 - 17h.

L'inscription est gratuite. Le nombre d'ouvrages à emprunter est illimité. La durée d'emprunt est de 8 semaines.

i Entrée libre - 01 39 85 39 96. mediatheques.roissypaysdefrance.fr Accès et parking rue d'Auxerre.

Pass colo



Parents, le Gouvernement a lancé le dispositif « Cette année, je pars en colo » : une aide financière qui permet à vos enfants de partir en séjour. Le « Pass colo », qui va de 200 € à 350 €, est disponible pour les enfants dans l'année de leurs 11 ans, si votre quotient familial est égal ou inférieur à 1 500 €. Il se cumule aux « Colos apprenantes », aux aides de la CAF, et vous propose un accompagnement tout au long de vos projets de départ.

i Plus d'infos : jeunes.gouv.fr/passcolo-jeunes.gouv.fr/colos-apprenantes

Dès que possible //

PASS'AGGLO TRANSPORTS SCOLAIRES



La Communauté d'agglomération Roissy pays de France reconduit son soutien aux collégiens, lycéens et étudiants qui utilisent quotidiennement les transports en commun pour rejoindre leur établissement scolaire. Trois cartes sont concernées :

- la carte imagine R,
- la carte scolaire bus lignes régulières,
- la carte Scol'R permettant d'emprunter les circuits spéciaux, mis en place en l'absence de lignes régulières de bus. Les inscriptions pour cette carte sont à effectuer en ligne sur seine-et-marne.fr

❗ Si l'enfant a plus de 11 ans, le dossier d'inscription est à retirer et à déposer en mairie. S'il a moins de 11 ans, le dossier est à envoyer à Keolis. Attention, pour en bénéficier début septembre, déposez-le avant fin juillet. Informations sur roissypaysdefrance.fr

AIDES AU BAF A

Un stage national théorique pour le BAF A est organisé, avec l'association IFAC, tous les ans à Arnouville pendant les vacances de la Toussaint. Si vous êtes un Arnouvillois âgé d'au moins 16 ans le 1^{er} jour du stage, vous pourrez y participer et bénéficier d'une aide de 80 € de la commune.

❗ Inscriptions : centre social Trait d'Union.
71/73 avenue Henri Barbusse.
01 30 11 17 21.
Retrouvez toutes les aides à la jeunesse sur notre site.

JUILLET

Jeu 25 // de 15h à 19h30

COLLECTE DE DON DU SANG

La mobilisation est nécessaire avant les Jeux Olympiques : 105 000 poches de sang doivent encore être collectées ! Rendez-vous pour la

prochaine date à Arnouville le jeudi 25 juillet, de 15h à 19h30, à l'Espace Charles Aznavour. Prise de rendez-vous sur dondesang.efs.sante.fr

Pour être volontaire, il faut être en bonne santé, avoir entre 18 et 70 ans, peser au moins 50kg et ne pas être à jeun. Si vous êtes donneur, vous devez respecter 8 semaines d'intervalle entre chaque don ; et faire 4 dons maximum / an si vous êtes une femme.

Vous êtes ou avez des salariés ? L'EFS fait appel aux entreprises pour accueillir une collecte dans leurs locaux ou pour banaliser des heures afin que les employés puissent réaliser un don sur leur temps de travail (c'est le cas pour nos agents municipaux).

L'Établissement français du sang a également besoin d'infirmiers, de médecins et de biologistes. 200 postes sont ouverts sur leur site.

Vendredi 26 // dès 19h

CÉRÉMONIE D'OUVERTURE DES JO SUR ÉCRAN GÉANT



Bientôt le vendredi 26 juillet 2024 que l'on attend depuis si longtemps ! Pour vivre en grand la cérémonie d'ouverture, rendez-vous à la retransmission en direct sur écran géant à l'Espace Charles Aznavour.

❗ Accessible à tous. Ouverture des portes à 19h, début à 19h30. Buvette sur place, nourriture extérieure interdite. Il est conseillé de venir avec son siège.

SEPTEMBRE

Dimanche 1^{er} // de 8h à 18h

TROC & PUCES



Le Troc & puces revient le dimanche 1^{er} septembre de 8h à 18h sur l'esplanade de l'Espace Charles Aznavour.

❗ Inscriptions pour les exposants closes.
Accès par l'avenue Paul Mazurier.
Contact : 01 34 45 97 19.

Avant le vendredi 13 //

INSCRIPTION À LA CÉRÉMONIE DES DIPLOMÉS



Chaque année, la Ville récompense les Arnouvillois qui obtiennent leur BAC et BAC+2, lors d'une cérémonie des diplômés. L'événement se tiendra le vendredi 27 septembre à 18h30 à l'Espace Charles Aznavour. Au programme, sur le thème Dolce vita : récompenses remises par M. le Maire, toge de diplômé et diverses animations (photobooth, caméra 360°...). C'est votre cas ou celui de votre enfant ? Inscrivez-vous/le avant le vendredi 13 septembre, en complétant les documents disponibles sur notre site ou à l'accueil de la mairie.

OCTOBRE

Avant le mardi 15 //

AIDES SPORT ET CULTURE

Destiné aux adhérents âgés de moins de 18 ans au 1^{er} janvier 2025, le « Pass'agglo sport et culture », qui se cumule avec les aides de l'État, vous permet de bénéficier d'une participation de 60 € lors de l'inscription de votre enfant dans un équipement public ou une association du territoire, qu'il soit sportif, culturel ou artistique. Les Pass sont cumulables : un enfant peut en bénéficier d'un de 60 € pour la pratique d'une activité sportive et d'un autre de la même somme pour la pratique d'une activité culturelle. La plateforme d'inscription est ouverte jusqu'au mardi 15 octobre 2024.

À savoir : avec l'application « Labaz » de la Région Île-de-France, les 15-17 ans bénéficient d'un « Pass sport et culture » d'une valeur de 100 €, pour faciliter leur accès aux pratiques. Les 15-25 ans peuvent aussi bénéficier d'une aide au vélo pour l'achat d'un cycle sans assistance électrique (100 €) ou avec (400 €).

❗ Retrouvez toutes les aides à la jeunesse sur notre site.

PUBLICATION DE LA VILLE D'ARNOUVILLE //
15-17 rue Robert Schuman
CS 20101 // 95400 ARNOUVILLE

Directeur de la publication // Pascal Doll
Conception et réalisation // Angèle Finet, Emoy
Photos, illustrations // Ville d'Arnouville,
Agence RDVA, Pixabay, Freepik
Impression // Le Réveil de la Marne - 51200 Épernay
ISSN 2777-2748